

## COMMUNIQUÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Sous la présidence de Thierry Santa, le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie, réuni le mardi 6 avril, a arrêté un projet de délibération du Congrès, adopté dix arrêtés et examiné douze dossiers d'étrangers.

### Projet de délibération du Congrès

---

#### **Au visa de Valentine Eurisouké, membre du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a arrêté un projet de délibération relatif au taux directeur d'évolution des dépenses hospitalières pour l'exercice 2021. Le taux directeur d'évolution des dépenses destiné au financement des mesures spécifiques nouvelles est fixé à 0,3 %, exclusivement affecté au centre hospitalier territorial (CHT) Gaston-Bourret (100 millions de francs destinés à financer de manière pérenne son activité de transplantation de rein chez l'adulte), et 0 % pour le CHS Albert-Bousquet et pour le CHN.

### Arrêtés du gouvernement

---

#### **Au visa de Christopher Gygès, membre du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié les heures d'ouverture et de fermeture des bureaux des douanes (les jours ouvrables, à Nouméa Port de 7 heures à 16 h 30 et le vendredi à 15 h 30, Nouméa CDP et Tontouta aéroport de 7 h 30 à 16 heures).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a autorisé la société Eole Yaté à reporter de six mois la date limite de mise en service de la centrale de production éolienne de 20 400 kilowatts en raison de plusieurs événements qui ont fortement impacté le chantier.

### **Au visa de Yoann Lecourieux, membre du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté de demande d'ouverture d'une session extraordinaire du Congrès adopté le 30 mars 2021.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a accordé une dérogation à la société PRONY RESSOURCES pour la souscription d'un contrat auprès d'une entreprise d'assurance non agréée en Nouvelle-Calédonie.

### **Au visa de Jean-Louis d'Anglebermes, membre du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé des substances actives et homologué des produits phytopharmaceutiques à usage agricole en Nouvelle-Calédonie (Tebufenpyrad, Cyflufenamid).
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a agréé des substances actives et homologué des produits phytopharmaceutiques à usage agricole par équivalence (Fluaziname, Pyraclostrobine, Metirame).

### **Au visa de Philippe Germain, membre du gouvernement**

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté n° 2020-2141/GNC du 22 décembre 2020 portant nomination de Manuel Ducrocq en qualité de chef du service du Parc naturel de la mer de Corail et de la pêche par intérim.
- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a modifié l'arrêté n° 2020-2143/GNC du 22 décembre 2020 portant nomination de Julie-Anne Kerandel en qualité d'adjointe au chef du service du Parc naturel de la mer de Corail et de la pêche par intérim.

\* \*  
\*

## **Examen de dossiers de ressortissants étrangers**

---

- Le gouvernement de la Nouvelle-Calédonie a émis deux avis favorables sur une demande de visa de long séjour, un avis favorable sur une demande de carte de résident permanent. Il a accordé huit autorisations de travail hors projets miniers.

## ATTRIBUTION DES SECTEURS PAR MEMBRE DU GOUVERNEMENT

### **Thierry Santa, président du gouvernement**

Secteurs des relations extérieures et de la sécurité civile, de la promotion touristique, de la stratégie de la mise en valeur des ressources naturelles, du code minier et des comptes sociaux.

### **Gilbert Tyuienon, vice-président du gouvernement**

Secteurs du transport, des infrastructures publiques et de la prévention routière ; du suivi du schéma d'aménagement et de développement de la Nouvelle-Calédonie NC 2025, du suivi des transferts de compétences, du règlement des problématiques minières et du suivi du Fonds Nickel.

### **Christopher Gygès, porte-parole du gouvernement**

Secteurs de l'économie et des mesures de relance, du commerce extérieur, de la fiscalité, de l'énergie, de l'économie numérique et de l'économie de la mer, de la politique du « bien-vieillir » et de la politique de solidarité.

### **Isabelle Champmoreau**

Secteurs de l'enseignement et du suivi des questions de l'enseignement supérieur ; du handicap, de la famille et de la lutte contre les violences intrafamiliales ; de la problématique du bien-être animal.

### **Yoann Lecourieux**

Secteurs du budget et des finances, des assurances, du droit civil et du droit commercial, et des questions monétaires ; du suivi des grands projets et de la francophonie ; des relations avec le Congrès, les provinces et les communes de la Nouvelle-Calédonie.

### **Vaimu'a Muliava**

Secteurs des constructions publiques, du patrimoine immobilier et des moyens, du logement et de l'urbanisme ; de la fonction publique, de la transformation numérique, de la simplification de l'administration et de l'évaluation des politiques publiques.

### **Didier Poidyalwane, porte-parole du gouvernement**

Secteurs des affaires coutumières, de la culture et de la protection de l'enfance et de la jeunesse ; des relations avec les institutions coutumières et des questions relatives à l'identité et à la citoyenneté.

### **Jean-Louis d'Anglebermes**

Secteurs du travail, de l'emploi, du dialogue social, de la formation et de l'insertion professionnelles, de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du suivi du XI<sup>e</sup> FED territorial ; des relations avec le conseil économique, social et environnemental de la Nouvelle-Calédonie.

### **Jean-Pierre Djaiwé**

Secteurs de la jeunesse et des sports ; de la coordination et du suivi du plan territorial de sécurité et de prévention de la délinquance, de la politique de l'eau, des questions environnementales et de la météorologie.

### **Valentine Eurisouké**

Secteurs de la coordination et de la mise en œuvre du plan Do Kamo et du service civique ; de la condition féminine.

### **Philippe Germain**

Secteurs du développement durable ; du suivi de la gestion et de la mise en valeur du Parc naturel de la mer de Corail, des questions relatives à la recherche, à l'innovation et à l'audiovisuel.